

Commune de Celles
Opération de Développement Rural

Compte-rendu du Groupe de travail Aménagement du territoire du 27 octobre 2011 à
Molenbaix

25 citoyens présents

Présents

M. Michel PECQUEREAU, Échevin

Mme Marie-Vinciane DEBOUVRIE, Ing. adjointe aux Travaux Publics

Mmes Régine DUBRULLE et Stéphanie GUÉRIN, Agents de développement FRW

Mmes Carine BREDA, Monique DASSONVILLE, Flavie DEWULF, Véronique DURENNE,
Christine FOUREZ, Monique HERRIER et Sylviane PROCUREUR

MM. Benoît ALLUIN, Jean-Gonzague CALLENS, Gauthier CALLENS, Daniel CLAIX, Jean-
Paul DELBECKE, Jean-Marc DESSEYNE, Patrick DUPUIS, Jacques MOULIN, Gérard
PAPEGAIX, Palick VAN HÖVELL, Olivier VAN LANCKER, Jean-Claude VANMEENEN et
Olivier VANSEYMORTIER

Les Agent de développement (AD) de la FRW présentent, sur base d'un montage Power Point, les éléments suivants.

- I. Rappel de la philosophie d'une opération de développement rural (ODR) et du rôle de chaque intervenant**
- II. Présentation des premiers éléments du diagnostic socio-économiques de la Commune en matière d'aménagement du territoire**

III. Présentation de la méthode de travail :

Thème du jour

Aménagement du territoire qui englobe les sous-thématiques :

Le réseau hydrographique, les nouvelles zones d'habitat, ...

Chaque participant est invité à présenter un fait, un lieu, un événement, ... qu'il soit positif ou négatif.

Voir tableau reprenant les atouts et faiblesses en annexe

Certaines précisions ont été apportées sur les données fournies par IDETA :

- Une partie des surfaces en zones bâissables sont occupés activement par des producteurs laitiers ; ils ont besoin de terres à proximité de leur exploitation ; ces terres ne sont donc pas disponibles pour la construction
- Il manque de cartes :
 - carte permettant de visualiser le différentiel entre des terrains en zones d'habitat au plan de secteur et les terrains réellement urbanisés.
 - carte permettant de visualiser le différentiel les terrains réellement urbanisables et ceux réellement disponibles (soustraire ceux en zone inondable, ceux occupés activement par des agriculteurs...)
 - comparer le pourcentage du territoire en réserve foncière par rapport aux communes voisines ou aux territoires de référence

Régine DUBRULLE

Stéphanie GUÉRIN

Agents de développement de l'équipe Wallonie picarde de la FRW